

La pêche professionnelle

par Dominique Vallod, Equipe "Aquaculture et Hydrobiologie", ISARA

La pêche professionnelle fluviale est un vrai métier, pratiquée sur le Rhône et la Saône par environ 50 pêcheurs aujourd'hui, seuls autorisés à commercialiser le produit de leur pêche. Le passé fut plus glorieux puisque jusqu'en 1945, la pêche en Saône faisait vivre des familles entières ; la demande locale en poisson d'eau douce était alors très élevée. Des bateaux viviers furent installés sur la Saône, puis sur le Rhône pour commercialiser sur Lyon des poissons vivants (carpe, brochet, ...) issus de la pisciculture pratiquée dans les étangs tous proches de la Dombes... Mais les habitudes alimentaires et les progrès des transports ont inversé cette tendance et en 1980, les pêcheurs avaient presque tous disparu et seuls quelques pluriactifs s'accrochaient encore à ce métier-passion. Dans Lyon, il n'y a plus aujourd'hui de pêcheurs professionnels et des bateaux viviers, il n'en reste plus qu'un seul, installé sur la rive gauche du Rhône, répondant à une demande en poissons pour la pêche de loisirs.

Les pêcheurs professionnels, d'un tempérament particulièrement forgé à la pratique d'un métier dans des conditions difficiles sont éloignés les uns des autres, dispersés essentiellement sur la portion moyenne de la Saône, entre le confluent du Doubs et Lyon ; ils n'exercent presque plus sur le Rhône.

La concurrence sur l'espace (navigation, loisirs pêche, loisirs nautiques, ...) a rendu le travail plus difficile et ses résultats parfois bien aléatoires. À cela s'ajoutent les contraintes hydrologiques (crues) et les conséquences de l'eutrophisation (végétation aquatique rendant les engins inopérants), des mauvaises pratiques agricoles (déchets de maïs emportés par les crues), du batillage (déplacement, dégradation des engins)... Cette dégradation des conditions de travail ne permet plus au pêcheur professionnel d'exercer son métier dans des conditions normales et par conséquent, d'avoir une production minimale régulière.

Ces pêcheurs capturent chaque année environ 60 à 70 tonnes constituées d'ablettes, d'écrevisses et de sandre et pour 50 % de poissons blancs difficilement commercialisables. La demande de la restauration locale reste forte et ne peut être satisfaite par les autres filières d'approvisionnement.

Parmi les problèmes venant entraver la pratique de ce métier, peu font l'objet de suivis ciblés. Les fluctuations naturelles biologiques, les problèmes de contamination par les PCB ou certains métaux lourds (mercure, ...) ou par les pesticides, les chutes brutales et inexplicables du plancton, base de la chaîne alimentaire aquatique, sont, en effet, autant de problèmes retentissant sur la qualité de nos fleuves et la disponibilité de la ressource.



L'avenir de ces pêcheurs professionnels est aujourd'hui fait d'incertitudes : des réponses à leurs inquiétudes sont nécessaires ; elles concernent l'amélioration de la qualité des milieux, des aménagements spécifiques, le retour de certaines espèces migratrices comme l'anguille, la sauvegarde et la transmission des savoirs, ...

Car ces hommes ont su maintenir des pratiques traditionnelles dont certains gestes comme le lancer d'un filet dénommé épervier ou la progression du bateau au moyen d'un long bâton appelé harpie ne peuvent laisser indifférent. C'est un métier bien trop méconnu, porteur d'une véritable culture qu'il faut savoir conserver. Ils remplissent en outre une mission de gestion des milieux aquatiques fluviaux d'intérêt général et devraient faire partie intégrante des opérations de "reconquête" de ces axes fluviaux proposés aux citoyens...

On peut consulter le site Internet :
http://rdb.eaurmc.fr/c_peche/html/pec_eng.html